



Cotisation 2023 - 2024

Chers amoureux du ski,

Vous êtes membre fidèle ou alors vous souhaitez rejoindre le club pour profiter de la belle ambiance collective tout en profitant de tarifs attractifs !

Voici ci-dessous, toutes les informations nécessaires concernant le montant des cotisations :

Catégorie	Montant annuel
Adulte (dès 20 ans)	50.-
Jeune (16 à 19 ans)	30.-
Enfant (moins de 16 ans)	25.-
2 ^{ème} enfant (fratrie)	20.-
3 ^{ème} enfant	15.-
4 ^{ème} enfant	0.-

* *Le passage de la catégorie enfant à jeune et jeune à adulte se fait automatiquement selon l'âge obtenu durant la saison en cours soit du 1 août au 31 juillet (ex : un membre jeune ayant 20 ans entre le 1^{er} août et le 31 juillet s'acquittera de la cotisation adulte)*

Nouveau membre

Les nouveaux membres devront s'acquitter d'une **cotisation d'inscription de 10.-** en sus de la cotisation annuelle. Ce montant est facturé de manière unique, l'année de l'admission dans le Ski-Club.

Membres d'honneur

Les membres d'honneur sont libérés de la cotisation.

Démission

Dans le cas où vous souhaitez stopper votre activité au sein du Ski-Club, un courrier ou email doit nous parvenir au plus tard au 31 juillet. Passé ce délai, l'inscription sera considérée comme renouvelée pour la saison suivante qui débute le 1^{er} août.



Paiement

Une facture vous est envoyée lors de votre inscription, puis à chaque début de saison, dans le courant de l'automne. Nous vous prions de bien vouloir respecter les délais de paiement indiqués sur celle-ci afin d'éviter une surcharge de coûts et de travail occasionné par les rappels.

Nous nous réjouissons de vous voir lors de nos divers événements et activités. Prenez du plaisir et amusez-vous !

Pour le comité du Ski-Club Giboulées

Moïra Fattebert
Présidente